



EUROPEAN UNION

Conseil permanent de l'OSCE No. 1226 Vienne, 02 Mai 2019

Déclaration des Etats membres de l'UE en réponse à la présentation par le Secrétaire général de l'OSCE sur les grandes lignes du programme 2020

Les Etats membres de l'Union européenne remercient le Secrétaire général et tous les gestionnaires de fonds pour leur contribution au projet de programme 2020.

Nous réitérons notre soutien à l'OSCE et au renforcement du multilatéralisme. Les Etats Membres de l'Union Européenne, qui contribuent ensemble aux budgets de l'OSCE à hauteur de 70%, attachent la plus grande importance aux négociations budgétaires. Ceci est d'autant plus pertinent que des ressources financières supplémentaires considérables, de l'ordre de 100 millions d'euros, doivent être dégagées chaque année pour continuer de financer le budget de la Mission Spéciale d'Observation en Ukraine, qui reste séparé et n'est donc pas pris en compte dans le calcul du budget de l'OSCE.

Conformément au modèle établi, les grandes lignes du programme s'accompagnent du rapport de performance de la programmation budgétaire de l'année écoulée. La combinaison des réunions d'évaluation de la performance de l'année passée et de négociation des grandes lignes du programme de l'année à venir constitue la première étape de l'amélioration du cycle budgétaire.

Plus que jamais, la discussion relative à la performance passée est importante pour permettre aux Etats participants d'asseoir les orientations politiques qu'ils

sont invités à formuler aux gestionnaires de fonds pour l'année prochaine sur le retour d'expérience du précédent cycle budgétaire. A cet égard, nous réitérons comme chaque année notre souhait que la planification budgétaire à venir soit fondée sur une meilleure évaluation des activités précédemment entreprises.

Nous rappelons que le projet de programme est le début d'un dialogue entre les Etats participants et les gestionnaires de fonds. La négociation sur les chiffres se tiendra à l'automne en fonction des priorités fixées par les Etats participants.

Nous saluons les initiatives qui ont été prises afin de renforcer le système d'évaluation de l'OSCE, mais malgré les appels constants de la part des Etats membres de l'UE à accorder davantage d'attention à une gestion fondée sur l'évaluation des résultats, nous ne pouvons que constater une fois encore que le rapport de performance de la programmation budgétaire de l'année écoulée ne présente toujours pas assez d'éléments relatifs à l'impact des actions conduites assis sur des indicateurs et des jalons. Afin de maximiser la valeur des futures grandes lignes de programme et des discussions qui doivent s'ensuivre, nous soulignons donc une fois encore la nécessité urgente de réaliser davantage de progrès sur l'évaluation à l'OSCE. A cet égard, nous nous félicitons que les indicateurs de performance clé pertinents aient été partagés avec les Etats participants pour la première fois il y a deux ans et souhaitons que cette pratique se poursuive.

Nous attendons donc aussi que les efforts entrepris pour moderniser et améliorer le système de gestion de l'OSCE fondé sur les résultats débouchent sur une pratique plus systématique. En soutien à cet objectif, nous réitérons notre appel aux Etats participants à adopter le projet de Décision présentée l'année dernière sur la réforme du cycle budgétaire.

Compte tenu de la centralité des questions transversales dans la négociation du budget nous soutenons la poursuite d'un effort sur ces questions au sein de l'ACMF et des groupes de travail pertinents. Nous espérons que ces discussions contribueront à davantage d'efficacité, mais aussi à fournir des orientations aux gestionnaires de fonds sur l'évolution des coûts de personnel ainsi que sur le fonds du renforcement, sur la question des impôts locaux ou encore sur les

indemnités journalières (BLA) et la réforme du système de mise à disposition (secondement). Les questions transversales doivent être reflétées à chaque étape du cycle budgétaire. Nous réitérons l'importance de les intégrer dans toutes les activités de l'OSCE.

Nous attendons que la question du remboursement sur le budget général des taxes perçues par certains Etats membres sur les revenus des personnels locaux des missions trouve enfin une solution. La discussion et les consultations conduites depuis de longues années ont permis de dégager des pistes qui doivent toujours faire l'objet de propositions concrètes et formelles de la part du groupe des amis et experts. Nous continuerons d'y veiller.

Nous examinerons la proposition de grandes lignes du programme en vue de fournir à l'Organisation les moyens de mettre en oeuvre l'ensemble de son mandat dans l'ensemble de l'espace OSCE, en tenant également compte de la poursuite des défis auxquels fait face l'OSCE, notamment en raison de son engagement dans la crise en et autour de l'Ukraine, sur les conflits prolongés, ainsi que sur les défis dans les Balkans, en Asie centrale et dans la sécurité européenne.

Ce contexte, combiné au fait que les budgets nationaux de nombreux Etats participants demeurent contraints et que des économies doivent être trouvées partout où cela est possible, ne fait que souligner la nécessaire rigueur exigée de toutes les organisations internationales, qui doit aussi guider l'OSCE.

Nous continuerons de soutenir le renforcement des ressources humaines et financières de l'OSCE dans la dimension humaine, compte tenu des menaces pesant sur les droits de l'Homme et les libertés fondamentales, ainsi que de la réduction de l'espace pour la société civile dans certaines parties de l'OSCE. Alors que nous cherchons collectivement à traiter ces défis, nous sommes tributaires de l'assistance offerte par institutions, que nous considérons être des atouts-clé de cette organisation. Ces dernières années, aucun moyen supplémentaire suffisamment substantiel n'a été consenti aux institutions, et nous demeurons profondément préoccupés des conséquences d'un financement insuffisant.

Comme par le passé, nous veillerons à ce que la prise en compte des réalités régionales se reflète dans la mise à disposition des fonds appropriés vers les missions d'Europe orientale et du sud-est et d'Asie centrale, où nous soutenons la présence et les activités de l'OSCE dans les trois dimensions pour faire face à d'importants enjeux de sécurité. Nous demeurons également convaincus de la nécessité d'une présence de l'OSCE en Géorgie, incluant une capacité d'observation robuste, capable d'opérer sans encombre de part et d'autre des limites administratives. Nous réitérons notre regret que les bureaux de l'OSCE en Arménie et en Azerbaïdjan aient du être closes ces dernières années.

Il demeure important d'évaluer la réponse de l'OSCE à la crise en et autour de l'Ukraine et d'en identifier les enseignements, à la fois en termes de poursuite de son engagement et de réponse effective à de futures crises possibles.

En parallèle, des solutions devraient continuer d'être explorées dans le cadre de la revue de gestion du Secrétariat (SMR) pour l'optimisation du budget du Secrétariat. Toute proposition d'accroissement des ressources du Secrétariat doit répondre à des besoins clairement identifiés. Nous soulignons aussi la nécessité de se concentrer sur les principales priorités du budget unifié.

Enfin, nous ne pouvons que nous interroger sur l'évocation, dans le document diffusé de grandes lignes de programme, de sujets tels que les conditions de la mobilisation des projets extra-budgétaires qui ne relèvent pas des grandes lignes de programme dont l'objectif est de fournir la base de la prochaine proposition du budget unifié.

Enfin, nous réitérons l'importance que les Etats Membre de l'Union Européenne attachent au « gender mainstreaming » dans l'activité de l'OSCE.

En conclusion, les Etats Membres de l'UE vous remercient, M. le Secrétaire Général pour votre présentation et souhaitent plein succès à nos collègues albanais, qui présideront l'ACMF durant le nouveau cycle budgétaire. Nous espérons que les Etats participants seront dans la capacité d'adopter le budget

unifié à temps afin de permettre à l'organisation de poursuivre son important travail sans obstacles dès le début de 2020.

Le Monténégro*et la Serbie*, pays candidats; ainsi Andorre se rallie à cette déclaration.

* Le Monténégro et la Serbie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.